

Cercle IFRS

(1/2)

INFORMATIONS

DURÉE

Présentiel : 4 demi-journées

Distanciel : 4 demi-journées

Soit 14h au total

PRIX

Présentiel / Distanciel 2 900 € HT / personne

Prix TTC calculé en fonction du taux de TVA en vigueur à la date de réalisation de la formation.

DATES ET LIEUX

[Consultez les sessions programmées en région](#)

FORMATEUR

Expert KPMG

NATURE DE L'ACTION

Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L 6313-1 du Code du Travail

SUIVI DE L'ACTION ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Ceux-ci sont effectués conformément à l'article L6353-1 du Code du Travail

SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

[Contactez votre conseiller régional](#)

www.formation.kpmg.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11920002792 auprès du préfet de la région Ile de France

KPMG Academy, association fondée par KPMG S.A., membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais («private company limited by guarantee»).

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 enregistrée à la Préfecture des Hauts-de-Seine sous le n° W9 22 00 3006. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.

Siège social : Tour Eqho – 2 avenue Gambetta - CS 60055 – 92066 Paris La Défense Cedex
N° Siret : 309 660 637 00039
TVA Union Européenne : FR 223 096 60 637

CONTENU

PUBLIC CONCERNÉ

- Responsable des normes comptables ou de la consolidation en environnement IFRS, directeur comptable groupe

PRÉREQUIS

- Aucun

OBJECTIFS

- Structurer sa veille normative et anticiper les enjeux liés à l'actualité des normes IFRS
- Identifier les bonnes pratiques et résoudre les difficultés d'application rencontrées sur les normes IFRS
- Partager son expérience entre professionnels

DEMARCHE PÉDAGOGIQUE, DOCUMENTATION REMISE ET ÉVALUATION

- Démarche méthodique et structurée pour faciliter l'apprentissage
- Cas pratique et mises en situation pour une application immédiate
- Personnalisation de la formation à travers une large place laissée aux échanges
- Support de formation transmis à chaque participant
- Questionnaire réalisé afin d'évaluer les compétences acquises
- Evaluation de la satisfaction et de l'engagement

RECOMMANDATIONS (DISTANCIEL)

- Microsoft Teams
- Webcam et microphone fonctionnels
- Connexion internet à haut débit

PROGRAMME

LE CERCLE IFRS VOUS PERMET DE :

- Bénéficier de l'essentiel de l'actualité IFRS pour une gestion optimale de votre activité au quotidien
- Renforcer votre réseau professionnel
- Gérer vos risques dans un environnement réglementaire contraignant et complexe
- Anticiper les opportunités et améliorer vos pratiques
- Gagner du temps dans votre veille et dans la compréhension de certains détails de mise en œuvre qui peuvent s'avérer complexes et confus

1ÈRE PARTIE : REVUE DE L'ACTUALITÉ IFRS

Chaque session comprend une présentation des actualités IFRS :

- Derniers sujets à l'agenda du Comité d'interprétation des IFRS, points sur les dernières discussions de place, derniers amendements de normes, suivi des revues post-application des normes (IFRS 9, IFRS 15) et des projets de recherche

Cercle IFRS

INFORMATIONS

DURÉE

Présentiel : 4 demi-journées

Distanciel : 4 demi-journées

Soit 14h au total

PRIX

Présentiel / Distanciel 2 900 € HT /
personne

Prix TTC calculé en fonction du taux de
TVA en vigueur à la date de réalisation de
la formation.

DATES ET LIEUX

[Consultez les sessions programmées
en région](#)

FORMATEUR

Expert KPMG

NATURE DE L'ACTION

Cette action de formation entre dans le
champ d'application de l'article L 6313-
1 du Code du Travail

SUIVI DE L'ACTION ET

APPRECIATION DES RÉSULTATS

Ceux-ci sont effectués conformément à
l'article L6353-1 du Code du Travail

SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

[Contactez votre conseiller régional](#)

www.formation.kpmg.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro
11920002792 auprès du préfet de la région Ile de France

KPMG Academy, association fondée par KPMG S.A.,
membre français de l'organisation mondiale KPMG
constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG
International Limited, une société de droit anglais («private
company limited by guarantee»).

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret
du 16 août 1901 enregistrée à la Préfecture des Hauts-de-
Seine sous le n° W9 22 00 3006. Tous droits réservés. Le
nom KPMG et le logo sont des marques utilisées sous
licence par les cabinets indépendants membres de
l'organisation mondiale KPMG.

Siège social : Tour Eqho – 2 avenue Gambetta - CS
60055 – 92066 Paris La Défense Cedex
N° Siret : 309 660 637 00039
TVA Union Européenne : FR 223 096 60 637

(2/2)

PROGRAMME

2^{ÈME} PARTIE : THÈMES TECHNIQUES :

TRIMESTRE 1 – LES ENJEUX DE LA CONNECTIVITÉ ET LES IMPACTS COMPTABLES LIÉS À L'ESG

- Cohérence entre les informations fournies dans les comptes et les autres publications
- Anticipation des enjeux comptables : contrats d'achat d'énergie verte, mécanismes de compensation carbone, impact sur les tests de dépréciation, la durée d'utilité des immobilisations, etc.
- Retour sur les projets de connectivité information financière / extra-financière IASB-ISSB et EFRAG

TRIMESTRE 2 – IAS 37/EVENTUALITÉS : CAS PRATIQUES, DIFFICULTÉS D'APPLICATION ET PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

- Retour sur les difficultés pratiques
- Mise en perspective avec les sujets abordés dans le cadre du projet de recherche

TRIMESTRE 3 – LES BONNES PRATIQUES POUR L'ÉTABLISSEMENT DES ANNEXES IFRS

- Focus sur l'exhaustivité des informations à présenter
- Benchmark sur les bonnes pratiques

TRIMESTRE 4 – PRIMARY FINANCIAL STATEMENTS, MODERNISATION DES ÉTATS FINANCIERS : DERNIÈRE LIGNE DROITE

- Retour sur la modernisation des états financiers dans les comptes sociaux français
- Anticipation des enjeux liés à la nouvelle norme Primary Financial Statements

NB

- Les thèmes techniques sont présentés à titre indicatif et sont susceptibles d'évoluer en fonction de l'actualité normative et/ou des souhaits des participants

